

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT  
de Lille**Objet :**Référence :  
2025 / 2 / 13

SOLLICITATION  
D'UNE SUBVENTION  
AUPRES DU  
CONSEIL  
DEPARTEMENTAL  
DU NORD AU TITRE  
DE L'AIDE  
DEPARTEMENTALE  
AUX VILLAGES ET  
BOURGS 2025 –  
VOLET « ENERGIE »  
\*\*\*\*\*

RENOVATION DE  
L'ECLAIRAGE PUBLIC  
(rue du Général  
Leclerc,  
rue du Cimetière,  
rue de Willems,  
rue de Tressin,  
rue du Tuquet,  
rue du Beau Bouquet,  
rue de la Chapelle,  
rue à Pois)

DATE DE CONVOCATION  
26 Mars 2025

DATE D'AFFICHAGE  
26 Mars 2025

EFFECTIF LEGAL DU CONSEIL  
MUNICIPAL : 23

NOMBRE  
DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 23

PRESENTS : 21

VOTANTS : 23

NOTA : Le Maire certifie  
que le compte rendu de  
cette délibération a été  
affiché à la porte de la  
Mairie le :

**EXTRAIT DU  
DELIBERATIONS****REGISTRE AUX****du Conseil Municipal de la Commune de CHERENG****L'an deux mil Vingt Cinq, le Deux Avril à 18 heures 30 minutes,**

le Conseil Municipal de la Commune de CHERENG s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Pascal ZOUTE, **Maire**, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

**Présent(e)s :** MM. ZOUTE Pascal, BARBE Eric, BUISSE Jean-Louis, BULTEY Dominique, DECALONNE Jean-Louis, DELBROUCQ Damien, DEMOYER Pascaline, DESROUSSEAU Patricia, DYRDA Aurélie, DUBOIS Laurent, GHESQUIERE Didier, GHESTEM Charles-Edouard, HERBAUT Pierrette, LOUNICI Bérengère, RECLOUX Hélène, REVEILLON Eric, SCCELLIER Fabienne, SCHIRMER Lucie, WAQUET Johanne, WATTEAU Bernard, WAUCQUIER Isabelle

**Absent(e)s excusé(e)s :**

M. LLANES David donne pouvoir de vote à M. BARBE Eric  
Mme MELI Odette donne pouvoir de vote à Mme RECLOUX Hélène

**Absent :**

**A été nommé secrétaire :** M. DUBOIS Laurent

Engagée dans une démarche de sobriété énergétique, la commune de Chéreng a décidé d'agir sur son parc d'éclairage public

Aussi, dans la continuité de son programme, elle souhaite poursuivre ces travaux et procéder à la rénovation de l'éclairage public dans les rues suivantes :

- Rue du Général Leclerc (24 points lumineux)
- Rue du Cimetière (11 points lumineux)
- Rue de Willems (8 points lumineux)
- Rue de Tressin (8 points lumineux)
- Rue du Tuquet (6 points lumineux)
- Rue du Beau Bouquet (5 points lumineux)
- Rue de la Chapelle (15 points lumineux)
- Rue à Pois (2 points lumineux)

Soit 79 points lumineux.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 58 460,00 euros HT.

Compte tenu que ces travaux de rénovation de l'éclairage public sont susceptibles de bénéficier d'un soutien financier du Conseil Départemental du Nord à hauteur de 40 % par l'intermédiaire de l'Aide Départementale aux Villages et Bourgs (ADVB) 2025 – Volet « Energie »,

Après avoir entendu l'exposé, il est proposé au conseil municipal :

- d'approuver le projet de rénovation de l'éclairage public dans les rues suivantes : rue du Général Leclerc, rue du Cimetière, rue de Willems, rue de Tressin, rue du Tuquet, rue du Beau Bouquet, rue de la Chapelle, rue à Pois ;

- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter l'attribution de la subvention Aide Départementale aux Villages et Bourgs (ADVB) 2025 – volet « Energie » à hauteur de 40 % pour ce projet ;

- d'autoriser Monsieur le Maire à déposer le dossier de demande de subvention et à signer tout document s'y afférent.

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte les propositions à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Pascal ZOUTE

